

« **Buḥūṭ Jāmi'iyya** »
Recherches Universitaires
Academic Research

**Revue de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines
de Sfax**
*Journal of the Faculty of Letters and Humanities
of Sfax*

N°3 –4- Janvier 2003
N°3-4- January 2003

Recherches Universitaires

Administration et Rédaction

Adresse : Route de l'Aéroport km 4.5 – 3029 Sfax

Adresse Postale : B.P. 553. 3000 Sfax

Tél. 216 (04) 670.558 – 216 (04) 670.557

Fax : 216 (04) 670.540

Courriel : doyen@Flsh.rnu.tn

<i>Directeur Responsable</i>	: Mohamed Rajab BARDI
<i>Rédacteur en chef</i>	: Salah KECHAOU
<i>Rédacteur en chef adjoint</i>	: Mohsen DHIEB

Comité de Rédaction

M'hamed Ali HALOUANI	Mohamed Salah MARRAKCHI
Mohamed Rajab BARDI	Salah KECHAOU
Noureddine KARRAY	Mounir TRIKI
Mohamed Tahar MANSOURI	Mohsen DHIEB
Mohamed Aziz NAJAH	Lassâad JAMMOUSSI

Tarif de l'abonnement annuel

Tunisie et pays du Maghreb : 6D.T. + 2 D.T. (frais de poste) = 8D.T.

Autres pays : 10 dollars U.S + 5 dollars U.S (frais de poste) = 15 dollars U.S.

Les tarifs de l'abonnement seront envoyés par mandat postal ou par chèque bancaire au nom de Mr l'Econome de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax – C.C.P. 294823 avec la mention : « Abonnement à la Revue Recherches Universitaires ».

Notice aux auteurs

- * « Recherches Universitaires » en Lettres et en Sciences Humaines est une revue paraissant tous les 6 mois.
- * Toute recherche ne doit pas dépasser 25 pages dactylographiées.
- * Les recherches doivent être accompagnées par un résumé dans l'une des trois langues suivantes : arabe, français et anglais selon la langue de la contribution.
- * Tous les textes doivent être saisis selon le logiciel Word et accompagnés d'une disquette portant le nom de l'auteur.
- * Toutes les illustrations, telles les cartes, les graphiques et les photographies doivent être fournies dans leur format et forme définitifs.
- * Une partie de la revue est consacrée, en permanence, aux notes de lecture. Toutefois, aucune note ne doit dépasser les 5 pages dactylographiées.
- * Le comité de rédaction de la revue s'engage à retourner les recherches acceptées pour publication à leurs auteurs pour révision et correction dès réception des avis favorables. Elles ne leur seront pas retournées en cas de non publication.
- * Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.
- * La participation à la revue est gratuite. Toutefois, les auteurs d'articles recevront 3 exemplaires du numéro paru.

Le Comité de rédaction

Pascal et l'histoire de la rhétorique ou de la logique formelle à la logique naturelle

Mohamed Bouattour*

ملخص :

ارتبط تاريخ البلاغة بالنطق فتطورت بتطوره وتراجعت بتراجعه. وفي هذا السياق يعتبر باسكال آخر حلقة في تاريخ البلاغة القديمة، بلاغة الحجاج والاقناع قبل أن تتدثر وتحل محلها بلاغة الصور والتعابير أي البلاغة الكلاسيكية.

وتزامنت عودة البلاغة إلى ساحة الدراسات اللغوية عند مطلع القرن العشرين مع عودة الاعتبار للمنطق. والفرق بين خطابة أرسطو وخطابة برولمان قد ينحصر في الفرق بين المنطق الصوري والمنطق الطبيعي (اللاصوري) وفي كلتا الحالتين ارتبط تطور بلاغة الحجاج بظروف تاريخية اتسمت مرجعيتها بالحق والحقيقة، الحقيقة التي تنصهر في الحق وتكرسه.

Introduction

Dans les *Provinciales*, Pascal ne cite ni Platon, ni Cicéron, ni même Quintilien. Ramus est certes le rhétoricien le plus proche¹ du XVIIe, mais le sort de ce dernier ne diffère pas de ses prédécesseurs. En revanche, il cite Aristote. En fait, ce n'est pas seulement parce que le *philosophe* est le maître à penser des Jésuites (les adversaires des *Provinciales*) mais surtout parce que Pascal en est influencé, et plus précisément par sa *Rhétorique*².

* Maître de conférences, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Sfax.

¹ Si on ne considère que les plus connus.

² Aristote, *Rhétorique*, Livre I, II, texte et traduction établis par M. Dufour, 1^{re} édition, 1931, réimprimés en 1960 ; Livre III, par Dufour et A. Wartelle, Paris, Les belles lettres, 1973, réimprimé en 1980.

Pour nous, Pascal est un véritable disciple d'Aristote. Cette thèse risque d'indisposer les pascalisants qui ont tranché la question dans le sens de la négation. Pour les convaincre, nous n'allons pas nous appuyer sur des données factuelles attestant l'authenticité de cette thèse, à savoir que Pascal a réellement lu Aristote et qu'il s'en est inspiré. Notre perspective est tout à fait différente ; il s'agit de poser l'œuvre argumentative de Pascal au carrefour de l'Histoire, en montrant ce qu'elle retient de ses prédécesseurs et ce qu'elle lègue à ses successeurs.

Nous posons donc qu'au XVIIe siècle Pascal représente le dernier bastion de la rhétorique **ancienne**, la rhétorique comme art de la parole persuasive, contre la montée en vogue de la rhétorique de l'élocution³, dont les germes ont commencé à pousser au XVIe, sur les consignes de Ramus.

Pascal se présente en ce sens comme le dernier maillon d'une chaîne rompue par des décisions épistémologiques, trop rationalisantes, que nous ne manquerons pas d'évoquer ici-même. Au XVIIe siècle, l'influence de la méthode de Descartes est aux antipodes des points de vue de Pascal.

Dans la même perspective, Perelman représente le renouement du XXe siècle avec la rhétorique de l'argumentation, après trois siècles de domination de la rhétorique de l'élocution. C'est ce qui justifie à nos yeux la tentative de rapprochement que nous allons suggérer vers la fin de cette étude. Ainsi, il nous convient de donner un aperçu historique des grandes étapes de la rhétorique dans le but de montrer que l'Histoire a donné raison à *la raison pratique*⁴ de Pascal. Celle-ci, que les *Pensées*⁵ rapportent au principe général de *coutume*, peut être développée sous le libellé *argumentation par les conséquences*, ou *argumentation pragmatique*⁶. Les conséquences spécifient

³ Celle qui va dominer le XVIIIe et le XIXe, et que les linguistes du XXe appelleront "rhétorique classique".

⁴ Voir Bourdieu, P., *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, p 88-89. La notion d'*habitus* que Bourdieu développe à partir des écrits de Descartes, sera ramenée à la coutume de Pascal (Bourdieu, 1987), mais dès le départ, « *habitus* » et « *coutume* » ont pratiquement la même acception : « *Habitus* : système de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner... »

⁵ Pascal, B. *Pensées*, édition de M. Le Guern, Folio, 1977.

⁶ Le fait d'introduire la pragmatique dans un contexte de rhétorique est une invite à situer la première dans le sillage de la seconde. Il s'agit de montrer qu'en fait la logique de la rhétorique et celle de la pragmatique sont les mêmes, car leur domaine est l'activité discursive dans ses différentes réalisations quotidiennes.

l'argumentation et sa rhétorique, car elles ont l'aptitude de délimiter le domaine de l'objet (ou de la question) ainsi que son mode de fonctionnement.

Ainsi, notre proposition se limitera-t-elle à une idée essentielle, selon laquelle, à travers l'histoire des sciences humaines, le mythe de la rationalité a souvent cédé la place à la réalité complexe de la nature humaine. Dans le domaine du langage, la rhétorique ancienne d'abord et la pragmatique ensuite perpétuent cette idée et cette nécessité.

Les études du langage se désintéressent de plus en plus de la logique formelle, qui se veut scientifique et rationnelle, et s'orientent progressivement vers une autre logique, dite informelle ou simplement naturelle. Cette logique considère le discours comme forme de communication et de persuasion adaptée à sa situation d'énonciation. En ce sens, la valeur de vérité d'un énoncé se mesure à son degré de pertinence et d'appropriété. La logique, dans cette acception, est une raison pratique associée à une forme de sémantique computationnelle, qui prend en compte tous les paramètres de l'énoncé et de l'énonciation. Cette logique n'a aucune existence en dehors du discours, en tant que dialogue social, ni en dehors de la société comme lieu d'échanges et de transactions. L'introduction de la logique naturelle dans les études du langage est à l'origine de ce regain d'intérêt qui caractérise les approches pragmatiques du XXe siècle. Nous ne manquerons pas d'évoquer le point de vue de S. Aurox concernant les mêmes rapports entre la logique et la rhétorique.

L'aperçu historique que nous tenterons de développer montrera que la logique est à la base de la rhétorique ancienne et de la pragmatique moderne. Il montrera également que la pragmatique est une continuation des thèses de la rhétorique et que toutes les deux consacrent une situation de vérité et de droit.

L'histoire de la rhétorique

a. L'ancienne rhétorique

Au Ve siècle av. J.C., la rhétorique a accompagné la démocratie et la situation de droit qu'elle a introduite. Le discours oratoire était indissociable de la vérité et du droit. C'est dans cette perspective que Platon enseignait l'art de la sagesse en enseignant l'art de dialoguer et *d'accoucher (de) la vérité* par le dialogue. Dans *Phèdre*, *Gorgias*, *Euthydème*, etc., Platon oppose à la rhétorique des Sophistes, **la rhétorique de la vérité**, celle qui ne se réalise que dans et par le dialogue. Les dialogues socratiques sont en ce sens une véritable

leçon pratique de l'art de dialoguer. La maïeutique et la dialectique sont foncièrement inséparables.

La tentative d'Aristote se situe dans la même perspective, à la seule différence que la *dialectique* (la discipline qui se fonde sur le dialogue) et la *rhétorique* se trouvent en une position inférieure par rapport à la *logique*. Celle-ci est d'abord une systématisation de l'art de raisonner ; elle constitue ainsi l'aboutissement de tout un processus intellectuel et historique. Les historiens de la logique distinguent généralement trois étapes dans la formation de cette science. La première correspond à la pratique de la **dialectique**, la seconde à l'explication et à l'organisation des règles de **l'argumentation** dialectique, et la troisième au passage de l'argumentation dialectique à la théorie du **raisonnement** formel en général, c'est-à-dire à la logique. Selon Blanché, c'est le progrès qui mène des *Topiques* à *l'Hermeneia* et aux *Analytiques*.

Les travaux d'Aristote ont réussi à mettre la logique sur la voie de la science, la rhétorique et la dialectique sur celle de la technique. La valorisation du syllogisme par rapport à l'exemple correspond à la valorisation du raisonnement déductif par opposition au raisonnement inductif. Aristote se permet de dire que ni la rhétorique ni la dialectique ne permettent de fournir des généralisations scientifiques. Seule la démonstration logique en est capable.

La systématisation aristotélicienne permettra à la logique d'accéder plus tard aux domaines qui lui étaient interdits avant l'averroïsme, telle la théologie. La scolastique fut en ce sens le continuateur des idées aristotéliciennes. Saint Thomas comme Duns Scott ou Scott Erigène, Guillaume d'Occams, Raymond Lulle, etc., étaient tous unis par le seul principe d'accorder la religion avec les lois et les règles de la raison.

La scolastique propageait jusqu'aux XVIIe siècle les idées d'Aristote par la voie de l'enseignement et des études théologiques. A cette époque elle a dû affronter la nouvelle philosophie, dont le chef de file était Descartes. Les règles du syllogisme étaient déconsidérées, on ne leur accordait aucune valeur scientifique (dans la recherche et la découverte des vérités), elles étaient jugées naturelles et même superficielles. A cette époque le philosophe de la science devient le fondateur de ses propres lois et principes à partir des exigences épistémologiques du domaine de ses recherches. L'Antiquité est déclassée, elle a perdu son aura d'antan.

b. La rhétorique classique

Dans la mêlée, la rhétorique ayant perdu sa logique spécifique, celle du probable et même du vraisemblable, va évoluer en figures d'ornement sans aucun rapport avec l'argumentation ou la démonstration. Désormais, on ne parlait plus de parole persuasive adaptée à l'auditoire et aux circonstances, mais de répertoire de figures à la manière des approches tropologiques de Du Marsais et de Fontanier.

La nouvelle vague des philosophes du XVIIe a porté un coup terrible au discours argumentatif adapté à l'auditoire ; elle a appauvri la rhétorique en lui retirant la possibilité de parler du vrai et d'occuper une place active dans la société. Chaïm Perelman⁷ remarque à ce propos qu'en « réduisant les problèmes d'ordre à une méthodologie scientifique ou à une méthodologie esthétique, on sépare les questions de fond des questions de forme, et l'on évacue la problématique propre à la rhétorique, celle de l'adaptation du discours à l'auditoire. En séparant les questions de vérité de celles concernant l'adhésion, on ne voit dans la rhétorique qu'une simple technique de communication, ce qui mène graduellement à sa dégénérescence et à la transformation subséquente de la rhétorique ancienne, technique de persuasion, en une rhétorique des figures, purement ornementales et, au mieux, purement littéraires ».

Il est vrai que pour Aristote, dans son analyse du genre judiciaire au 10e chapitre du livre I, le discours rhétorique ne peut produire que le vraisemblable, l'apparent, voire -comme chez les sophistes- le faux. Il est vrai aussi que pour lui le discours philosophique et scientifique est le lieu de la vérité, le lieu où la vraie *épistémè* se produit. Mais « le discours cartésien poussera cette opposition à une dichotomie infranchissable entre discours scientifique et rhétorique. Port-Royal et tout le XVIIIe siècle le suivront en réduisant la rhétorique à une technique de séduction et de manipulation où les émotions, les passions et les paroles spécieuses ne laissent plus de place à la raison »⁸.

S. Auroux⁹ introduit quelques nuances dans ce sens en remarquant que la thèse, soutenue par Genette dans les années soixante-dix, selon laquelle *l'elocutio* prendrait au cours du XVIIIe siècle la place principale (dans le

⁷ Perelman, Ch., *L'Empire rhétorique* ,, *Rhétorique et argumentation* , Paris, Vrin, 1977, p.166.

⁸ Eggs, E., *Grammaire du discours argumentatif*, Paris, Kimé, 1994, pp. 14-15

⁹ Auroux, Sylvain, « Argumentation et anti-rhétorique », Paris, Hermès, 15, 1995, pp. 129-143.

discours oratoire et dans la rhétorique d'une manière générale) ne l'est plus guère par la critique moderne. S. Auroux propose de repenser la question en fonction du statut de la logique dans cette époque. Ainsi, en partant du fait que « la logique est une étude préliminaire, préparatoire à l'éloquence et à la réflexion scientifique », S. Auroux arrive à souligner la défaillance de celle-ci au cours du XVIII^e siècle, car les écrivains, logiciens et rhétoriciens, n'ont rien fait pour montrer que **la logique est une introduction à la rhétorique**. En revanche, ils se sont engagés sur une voie différente, voire opposée. « Non seulement les logiques ne se réfèrent pas à la rhétorique, mais encore elles abandonnent la théorie des lieux, qui figurait encore chez Port-Royal ». En conséquence de ce changement de perspective, la logique était mise au service des vérités scientifiques, et la rhétorique n'ayant plus de vérité à défendre se retournait sur ses propres moyens d'expression et de style¹⁰ (l'élocution).

La rhétorique ancienne, ayant perdu au cours du XVIII^e siècle sa raison d'être, la défense du droit et de la vérité, fut annexée d'abord à la poétique, ensuite à la stylistique, non pas comme technique de persuasion, mais comme catalogue de figures au service du style et de ses affinités. En effet, au début du XX^e, la linguistique saussurienne a commencé à gagner du terrain sur les autres approches, la grammaire historique et la grammaire comparée. En conséquence, la naissance de la stylistique actuelle, comme étude linguistique du texte littéraire, a été sur les décombres d'une rhétorique ancienne, devenue classique, et d'une poétique vieillie, incapable de sonder le texte dans ses différentes réalisations. Cependant, au moment où Saussure et les structuralistes engageaient la linguistique sur le sentier du signifiant, quelques philosophes, logiciens et sémanticiens, comme Russel, Frege, Carnap et tous les membres du cercle de Cracovie ont donné le primat au signifié, au référent et à l'usage. Ces derniers étaient tous analystes, c'est-à-dire réunis autour des principes fondamentaux des *Analytiques* d'Aristote, que le Père Bochenski¹¹ résume en quatre mots : analyse, refus des grandes synthèses, langage et logique. Ce n'est donc pas par hasard que les analystes d'Oxford résident derrière les premières études qui ont donné le jour à la pragmatique.

¹⁰ La *rhétorique générale* du groupe Mu concrétisera au XX^e siècle cette tendance qui a commencé au début du XVIII^e.

¹¹ Bochenski, J M., *Entre la logique et la foi*, ed. Noir sur blanc, Paris, 1990, pp. 52-59.

c. De la linguistique à la pragmatique

1. La linguistique

La linguistique saussurienne a révolutionné le monde des sciences humaines ; tous les secteurs ont été influencés par la notion de système. Celle-ci a fait le bonheur de Lévi-Strauss. Barthes l'a même étendue au domaine de la mode vestimentaire. Mais c'est dans le domaine de la phonologie que le structuralisme a donné le meilleur de lui-même. La raison en est simple : lorsque le signifié et le référent sont évacués du signe linguistique, ce dernier, en se réduisant au signifiant, se réduit en même temps à un objet, dévitalisé, approprié au bistouri et au scalpel.

Cependant, l'échec du structuralisme dans l'approche du texte littéraire n'a d'égal que son échec dans la grammaire de la phrase. En effet, dans l'une comme dans l'autre, le structuralisme reste sans lendemain malgré les différentes réactions développées par des sympathisants de tous bords. Les approches sémiotiques de Greimas et de Genette, quoiqu'elles reproduisent et perpétuent les thèses structuralistes restent formalistes, et même fidèles au texte fondateur de Vladimir Propp. Toutefois, dans le texte littéraire, le secours fut apporté par la stylistique ; celle-ci a eu la possibilité de s'ériger en science de la littérature, au détriment de la poétique et de la rhétorique. En revanche, dans la grammaire de la phrase, le structuralisme fut simplement dépassé. L'échec du structuralisme justifie la montée en flèche de la grammaire générative et transformationnelle, non seulement en Amérique, mais aussi en Europe. Cependant, cette dernière a porté en elle-même dès ses premiers pas les germes de ses limites, et même de son échec. La querelle entre Chomsky et Lakoff est la seule justification que nous fournissons à cet égard. De plus, la théorie standard de Chomsky, plusieurs fois élargie, a accordé son intérêt à un locuteur-auditeur idéal qui n'existe que dans le mythe de la théorie et qui n'a aucune consistance humaine. Les théories de liage et de gouvernement restent, quant à elles, dans l'environnement linguistique en renforçant les réalisations de surface beaucoup plus que les mécanismes subjectifs de la production.

Dans les deux cas, il s'agit de l'échec de deux démarches de la raison : la démarche inductive du structuralisme et la démarche déductive du générativisme. Est-ce à dire que la raison ne peut pas cerner le fonctionnement du *logos*, bien que ce dernier soit raison? La réponse est simple, le *logos* n'est pas pure raison, il est aussi passion, vie, chaleur et emportement. Vouloir enfermer le *logos* dans le carcan des théories trop rationnelles est une tentative vouée à l'échec, car elle ne peut aboutir qu'à une dévitalisation du *logos*, c'est-

à-dire à une situation de réduction et d'appauvrissement. Faut-il rappeler à ce propos que lorsque Aristote a systématisé la logique, il n'a pas perdu de vue que la sémantique en est le fondement. Les innombrables questions qu'il s'est posées sur les définitions du propre et de l'accident, et sur les rapports entre le générique et le spécifique constituent les fondements mêmes de la philosophie de la logique. La logicité de toute logique est décidément de nature sémantique. Il y a deux sémantiques : une sémantique intensionnelle qui aborde le concept en lui-même, sans tenir compte des conditions de sa réalisation, et une sémantique extensionnelle qui ne se limite pas à la compréhension, et qui tend à la dépasser dans le sens de l'usage et de la réalisation. C'est une sémantique pratique, que nous pouvons considérer à juste raison comme le fondement de la pragmatique.

2. Les théories de l'énonciation et la pragmatique

Très vite les théories de l'énonciation ont commencé à gagner du terrain face au structuralisme caduc et au générativisme trop fasciné par la modélisation et le langage artificiel des mécanismes et des transformations. Pour les théoriciens de l'énonciation, l'objet de la linguistique n'est pas la phrase, mais l'énoncé en tant que réalisation *instanciée*¹² de celle-ci. C'est ainsi que l'homme a regagné sa place dans la langue, et la linguistique a ouvert ses portes à *l'usage* qui entre alors par l'énonciation pour s'instituer en une discipline autonome appelée de nos jours *pragmatique*. Cette dernière regroupe toutes les pratiques quotidiennes du langage et engage à la fois la rhétorique et la logique comme indispensables à toute opération de signification et de référenciation. La coutume, la société et même l'histoire deviennent des moyens d'explication et de justification des comportements langagiers ; et plusieurs linguistes n'hésitent pas à expliquer nos tournures indirectes par le recours à des systèmes de règles de politesse ou de compétence pragmatique.

Les premières études de la philosophie analytique d'Oxford ont remis les sciences humaines du langage sur la voie de l'action et du dialogue. Le dialogisme de Bakhtine, retrouvant sa véritable place, est devenu un postulat de travail incontournable. On assiste ainsi à la naissance de la pragmatique des pratiques discursives et conversationnelles. Plusieurs écoles foisonnent autour du dialogue : l'école de Genève, de Lyon, d'Amsterdam, etc. Les unes ont pris une orientation logico-pragmatique, les autres dialectique ou pragma-dialectique ; mais elles s'accordent toutes sur le principe que la rhétorique,

¹² Ce mot a été employé par Culioli pour rendre compte du moment où la *lexis* commence à s'instituer dans le temps et dans l'espace.

l'ancêtre de la pragmatique, est l'étude de la parole persuasive, et que le style et l'ornement n'ont d'intérêt qu'au service de l'argumentation. Admirable retour de situation, la rhétorique de la parole persuasive renaît de ses cendres, comme le sphinx, elle confirme des vérités inoubliables.

3. La nouvelle rhétorique

Actuellement la tendance commence à se stabiliser, car la naissance de la Nouvelle rhétorique de Perelman du besoin de dialoguer et de résoudre les conflits par le dialogue (nous pensons précisément à la situation après la seconde guerre mondiale et à la généralisation du modèle démocratique) a redonné à la parole persuasive sa valeur et sa fonction d'antan comme recherche de la vérité par le discours adapté à l'auditoire et aux circonstances.

Perelman a inversé l'ordre classique en annexant la poétique et la stylistique à la Nouvelle rhétorique. Cependant, si nous nous permettons de reproduire sa démarche, nous ne nous empêcherons pas de remarquer qu'un vaste champ d'investigation attend tous ceux qui s'intéressent à l'argumentation en général et chez Pascal en particulier. Notre exposé montre ainsi ses limites et le chemin qui reste à parcourir.

L'idée fondamentale des auteurs de la Nouvelle rhétorique est de traiter les figures de style sans en faire un répertoire de noms, mais en prenant comme point de départ un certain nombre de processus argumentatifs généraux. La tentative¹³ de Perelman et Olbrechts-Tyteca, dans leur *Traité de l'argumentation* (TA), part de l'interrogation suivante :

Au lieu de procéder à un examen exhaustif de toutes les figures traditionnelles, nous nous demanderons à propos de tel ou tel procédé ou schème argumentatif, si certaines figures sont de nature à remplir la fonction que nous avons reconnue à ce procédé, si elles peuvent être considérées comme une des manifestations de celui-ci. (T.A., p.232)

Dans cette perspective, les figures seront présentées en fonction du rôle qu'elles peuvent jouer dans le discours argumentatif, et leur emploi s'expliquera par les besoins de l'argumentation (T.A., p. 227), plutôt que par l'ornementation. De manière générale et à titre d'exemple, dans la présentation

¹³ Morel, Mary-Annick «Pour une typologie des figures de rhétorique: points de vue d'hier et d'aujourd'hui », in *Revue de linguistique*, DRLAV.26, 1982, Paris VII, p.p 4-61.

des données de l'argumentation, les figures employées sont liées (à l'un ou) aux trois effets que peut rechercher le locuteur : soit « imposer ou suggérer un choix », soit « accroître la présence », soit « réaliser la communion avec l'auditoire » (TA. p. 233). Les figures de style entrent, elles aussi, dans la linguistique des fonctions du langage (une tendance qui accorde plus d'intérêt aux activités langagières dans la vie quotidienne et à leurs performances dans les interactions verbales de tous les jours). Plusieurs pragmaticiens considèrent la compétence langagière comme un ensemble d'actes de langage, de formules de politesse, de figures de style, etc., acquises au même titre que le langage lui-même.

Pour notre part, sans aller dans le sens d'une quelconque systématisation, nous avons montré que l'ironie et l'indignation sont deux stratégies de communion mises au service de l'argumentation¹⁴ et contribuant à mettre en exergue la notion de lumière naturelle, une sorte de logique qui s'exprime dans le langage quotidien sans recourir au raisonnement formel, ni à ses formules trop techniques

La nouvelle sémiotique, que les auteurs du *Traité de l'argumentation* essaient de fonder sur l'activité argumentative, se présente comme responsable de l'élocution dans le sens d'invention et de disposition des figures dans le discours. Dans ce sens, Morel¹⁵ constate qu'ainsi envisagées comme expression linguistique de divers types de processus argumentatifs, « les figures cessent donc d'apparaître comme de simples artifices de style. Elles s'organisent au contraire en une vaste construction dont l'objectif n'est pas de fournir un répertoire exhaustif de procédés littéraires ou de formes plus ou moins stéréotypées, mais de montrer comment un procédé, parfaitement adapté à l'objet du discours et à la démarche argumentative, peut se faire oublier et apparaître comme la forme d'expression la plus adéquate, voire la seule possible, d'un argument persuasif ».

¹⁴ Bouattour, M. *Les stratégies discursives dans les Provinciales de Blaise Pascal*, thèse de Doctorat d'Etat, inédite, Tunis I, 2000. L'énallage du temps par les jeux d'ancrage des discours direct et indirect, ainsi que l'énallage de la personne par des discours neutres et impersonnels, nous ont permis de montrer qu'une activité argumentative est foncièrement actualisante, et qu'elle ne peut pas se dégager des contraintes de la situation d'énonciation. Cependant, beaucoup de travail reste à faire dans ce sens, car la perspective pragma-rhétorique que nous avons adoptée exige, comme fondement épistémologique, une connaissance approfondie et une construction progressive de la logique naturelle. Notre approche peut servir de point de départ à des applications ultérieures.

¹⁵ Morel, M-A., *Ibid*, p. 23.

La nouvelle rhétorique du discours persuasif, après avoir été celle du Ve siècle avant J-C, devient la nouvelle sémiotique du XXe, au détriment même de la stylistique et de la poétique. D'ailleurs, ce n'est pas par hasard que la rhétorique du discours persuasif a toujours accompagné la démocratie, qui est synonyme de dialogue et de respect. Gilles Declercq¹⁶ remarque ainsi :

Cette évolution de la nouvelle sémiotique apparaît comme une singulière revanche de la rhétorique sur la poétique : la première s'était vue atrophiée au profit de la seconde qui l'avait même annexée au titre de catalogue des figures; mais c'est précisément de l'étude des figures que la rhétorique resurgit lorsque la problématique poétique apparaît insuffisante à résoudre, seule, l'ensemble des questions du discours et du texte littéraire.

Une situation de droit

Faut-il remarquer de prime abord que la rhétorique est d'usage, chaque fois qu'il s'agit d'une situation de droit et de vérité : au Ve, c'est le droit face à la spoliation tyrannique et à la sophistique. Au VVIIe, c'est aussi le droit, mais du texte sacré face à l'erreur jésuite. Et enfin, au XXe, c'est encore le droit de la *raisonnabilité* la mieux partagée entre les hommes face au droit de la raison positive, trop rationnelle et partant peu pratique.

Dans les trois périodes, la rhétorique signifie persuasion par le **dialogue** et poursuite de la **vérité**. Il est vrai que cette dernière a des réalisations fort diverses, mais elles ne se détachent pas de l'idée de justice, dans ses acceptions divines et sociales. Quoique la notion de justice chez Pascal soit divine, par opposition aux autres qui sont plutôt humaines et sociales, les dénominateurs communs sont très nombreux. Dans plusieurs pays, le droit divin commande la jurisprudence. C'est donc en exploitant cette notion de droit, dans ses différentes réalisations, que nous nous permettons d'établir des rapports de similitude entre Pascal et Perelman. Mais avant d'en arriver là, essayons de situer Pascal au carrefour de l'histoire en montrant ce qu'il retient d'Aristote et ce qu'il lègue à ses successeurs.

Pascal au carrefour de l'histoire

La démarche argumentative de Pascal procède par induction dans le sens d'une conclusion particulière. Il s'agit d'une démarche qui répond à la

¹⁶ Declercq, Gilles, L'art d'argumenter, Editions Universitaires, 1993, pp. 164-165.

définition aristotélicienne de l'argumentation par l'exemple. En effet, selon Aristote (*Rhét.* 1402b 16) «on a un argument par l'exemple, quand, partant d'un ou de plusieurs cas semblables, on prend le général et on conclut au particulier ».

Pascal se dégage ainsi des Jésuites qui cherchent à introduire la logique et ses lois dans le discours, et rejoint Aristote qui reconnaît la séparation¹⁷ des objets et des lieux en attribuant l'exemple à la rhétorique et le syllogisme à la science. C'est dans ce sens qu'il nous faut situer tous les exemples présentés au cours des entretiens avec les Molinistes, les Jacobins et les Jésuites. L'exemple, dans l'argumentation pascalienne constitue la matière et l'objet de la démarche. Il lui est étroitement collé, car pour Pascal l'objet « à persuader » détermine le choix des procédés et de la méthode. Ainsi, aurons-nous tendance à mettre en rapport les concepts de lumière naturelle¹⁸ et de logique informelle (ou naturelle) en vue de déterminer la démarche argumentative de Pascal.

Il s'agit surtout d'une argumentation pragmatique qui choisit les exemples en fonction de la situation d'interlocution, c'est-à-dire en fonction des prédispositions de l'auditoire, du lieu, des contraintes spatio-temporelles ou historiques et de l'objet¹⁹. Les besoins de l'argumentation ne sont pas seulement les arguments logiques qui portent spécialement sur les démonstrations ou les raisonnements, mais surtout les preuves éthiques et pathétiques qui se marient parfaitement avec la situation et qui déclenchent les ressorts de l'adhésion et de la persuasion. L'argumentation pascalienne suit en cela les leçons de Port-Royal en tenant compte des *Topoi*²⁰ et des idées aristotéliciennes sur la *doxa*²¹.

Etant dans un combat sans merci, en face d'une autorité qui dispose du pouvoir et du savoir, Pascal ne trouve pas mieux pour triompher des Jésuites que les preuves qui font appel à la *doxa* et à la morale de l'auditoire. En effet, la preuve éthique concerne moins les Jésuites que l'auditoire chrétien, que

¹⁷ Mais séparation ne signifie pas seuil infranchissable, car Aristote reste le père fondateur de la philosophie analytique.

¹⁸ Concept pascalien qui signifie que l'homme dispose naturellement des moyens de discernement qui lui permettent de faire la distinction entre le bien et le mal.

¹⁹ Voir notre thèse d'État, 3e partie, 1ère section, 1er chapitre.

²⁰ Voir, dans notre thèse d'État, 2e partie, 2e chapitre, la théorie aristotélicienne des genres : le judiciaire, l'épidictique et le délibératif.

²¹ Voir surtout les rapports entre discours de l'orateur et discours de Démos. *Ibid*, 2e partie, 2e chapitre.

Pascal cherche à impliquer dans la polémique. Il en fait une sorte d'auditoire universel, juge de la joute qui se déroule devant lui. Il ne s'agit pas de manipulation sophistiquée, mais de nécessité logique. Le rapport entre logique et rhétorique est indissociable, lorsqu'il s'agit du discours de l'argumentation, car la logique a une dimension pratique ou opératoire qui la situe au même niveau que la dialectique. Ici encore Pascal suit les consignes d'Aristote, qui accorde à l'*ethos* une dimension assez considérable, en insistant moins sur sa valeur argumentative que sur sa fonction stratégique :

Il est nécessaire non seulement de considérer l'argumentation et les moyens de la rendre démonstrative et convaincante, mais encore de se montrer soi-même sous certaines couleurs et de mettre le juge en certaine disposition ; car il y a grand avantage pour la persuasion, principalement dans les délibérations, mais aussi dans les procès, à se montrer soi-même sous un certain jour et à faire supposer aux auditeurs que l'on est à leur endroit en une certaine disposition, en outre à ce qu'ils se trouvent eux-mêmes en telle ou telle disposition envers l'orateur. (*Rhétorique* II, 1, 1377 b, 20-27)

Mais si la rhétorique est nécessaire, elle est également utile, car dans les combats la règle du jeu est de gagner pour ne pas perdre. Pascal n'hésite pas à tourner les Jésuites et les Jacobins en dérision, parce qu'il est sûr que la vérité est de son côté. Or une vérité qui ne dispose pas des apports du discours est une vérité vouée à l'échec, et qui risque fort d'évoluer en erreur, car l'erreur qui dispose du discours risque fort d'évoluer en vérité. Pascal sait, à la suite de Platon et surtout d'Aristote, que les relations entre vérité et autorité ou pouvoir sont inextricables.

La rhétorique est utile, parce que le vrai et le juste ayant une plus grande force naturelle que leurs contraires, c'est nécessairement par leur seule faute que les plaideurs ont le dessous.

(*Rhétorique*, I, 1, 1355 a, 20-23.)

Pour conclure ce paragraphe, nous nous permettons de dire que l'œuvre de Pascal, dans son ensemble, reproduit les trois grandes phases de l'évolution de la pensée aristotélicienne. En effet, l'œuvre de Pascal est passée par trois étapes consécutives : la pratique des règles dialectiques dans les *Provinciales*, la pratique des règles et des lois scientifiques et mathématiques dans les recherches sur le vide, l'équilibre des liqueurs, la roulette, la probabilité, etc., et enfin la théorisation du discours de l'argumentation dans les deux opuscules

l'Art de persuader et *l'Esprit géométrique*. Nous n'irons pas jusqu'à dire que Pascal a imité Aristote, mais nous ne laissons pas d'affirmer que la pensée de l'un et de l'autre ont suivi un cheminement parallèle, qui, malgré les siècles qui les séparent, est un signe de rapprochement et non de divergence. Pour compléter ce tableau, et non pas pour le finir, nous devons remarquer que la métaphysique a occupé une place de choix dans la pensée et l'œuvre de l'un comme de l'autre.

Cependant, les convergences ne cachent pas les divergences, car Pascal est un philosophe chrétien qui a su bénéficier de tout l'apport scientifique et rhétorique de l'histoire, alors qu'Aristote reste le père fondateur des plus grandes orientations du savoir. Mais la divergence fondamentale que nous chercherons à souligner est que Pascal, d'ailleurs comme Perelman, s'est détaché de la ligne aristotélicienne (dans les conceptions rhétoriques du discours) en postulant que le raisonnable est plus approprié que le rationnel. C'est la raison pour laquelle nous soutenons que dans le domaine du discours et de la rhétorique de l'argumentation, une logique naturelle est plus appropriée que toute autre forme de logique formelle. En d'autres termes, l'analyticité et la discursivité sont secondaires face aux exigences de la situation et de l'objet du discours. D'ailleurs, même Aristote, lorsqu'il a fondé la théorie des genres, c'était en fonction des données empiriques (ou doxatiques) et des contraintes situationnelles.

Pascal et Perelman

Les rapports entre Pascal et Perelman sont très nombreux, et il nous importe d'attirer l'attention sur quelques uns en vue de montrer que la rhétorique est aussi un état d'esprit, une philosophie première qui vise à instaurer la vérité par le dialogue et la « reconnaissance » de l'autre. Le respect d'autrui est un principe générateur de dialogue et de communion par l'esprit et partant fondateur de vie sociale et de peuple.

La *coutume* de Pascal ou *l'habitus* de Descartes sont des notions que la nouvelle rhétorique, celle de Perelman et Tytéca, a développées sous le libellé « norme ». Une étude comparative entre Pascal et Perelman peut nous permettre de développer certains rapports entre les deux rhétoriques autour de ces notions et de leurs implications.

Pascal et Perelman se rapprochent, malgré les trois siècles qui les séparent. En effet, ces deux philosophes se démarquent de différentes manières de la tradition rationaliste en se situant dans une perspective empirique ou

pragmatique. Faut-il rappeler d'abord que si Aristote considère l'argumentation comme inférieure par rapport à la démonstration, c'est parce que la première relève du **probable** alors que la seconde relève du **vrai**. En revanche pour Pascal comme pour Perelman, le **vrai** n'est pas forcément établi par le raisonnement syllogistique, il peut avoir d'autres fondements : pour Pascal, la **foi**, la **coutume** et la **tradition** chrétiennes. Pour Perelman, quoique la notion du vrai soit ambiguë, l'adhésion générale à une thèse constitue sa caution de raisonnable, sa justesse, et surtout sa règle de **justice**. Le vrai pour Perelman est l'adéquation la plus parfaite entre la **norme** et le normal : ce qui se confond avec la **norme** est normal ; ce qui s'en écarte est anormal. Par analogie, nous pouvons dire que les deux critères, de Pascal et de Perelman, sont **normatifs** à une seule différence : la norme perelmanienne est sociale alors que la norme pascalienne est divine de surcroît.

Les deux théories ont un rapport direct à la pratique et à l'action. Cependant, puisque la norme pascalienne est plus vaste (ou plus élargie), elle concerne l'action sous ses deux aspects, le social et le religieux, alors que la norme perelmanienne ne concerne que l'aspect social. La pratique, dans les deux philosophies, doit être conforme à la législation qu'impose la norme. Cela oblige tout le monde à reconnaître cette dernière comme seul critère de jugement (à partir duquel on juge les actions). Dans cet ordre d'idées, il est possible de considérer le jugement comme un éventail de modalités allant, non pas du vrai au faux, mais du juste à l'injuste, ou du correct à l'incorrect. D'ailleurs entre le correct et le juste, d'un côté, et l'incorrect et l'injuste, de l'autre, la correspondance en matière de droit humain et de droit divin est presque parfaite, puisque tous les deux se recoupent souvent et parfois se confondent complètement. D'ailleurs, la jurisprudence de n'importe quel pays doit respecter les acquis et les réquisits doxatiques, parmi lesquels la religion et ses dogmes, la morale et ses règles occupent la première place. Perelman reconnaît, à la suite de Pascal, que l'éthique détermine la règle juridique.

Dans les deux systèmes, la valeur de l'action, objet de jugement, dépend du succès ou de l'échec d'une argumentation. Dans tout système législatif, la sanction ou le châtement constitue la concrétisation et l'aboutissement de l'argumentation, qui se présente ainsi comme la partie théorique. Ici la différence entre les deux systèmes est très simple ; elle ne concerne que le temps : dans le droit humain, la sanction est immédiate, alors que dans le droit divin, elle est différée.

Perelman établit sa nouvelle rhétorique pour montrer comment défendre le droit, c'est-à-dire le juste, face à son contraire, l'injuste. Son objectif n'est certainement pas de subordonner la vérité à l'habileté de l'orateur. Bien au contraire, sa méthode vise à instruire le juge de toutes les techniques de l'argumentation pour lui permettre de donner son verdict en connaissance de cause. Perelman parle d'auditoire juge. De son côté, Pascal développe son *Art de persuader*, qui est à considérer comme le fondement de *L'Esprit géométrique*, pour défendre le « droit divin », et surtout pour permettre à chacun de le faire.

Malgré les divergences, Pascal et Perelman considèrent l'argumentation comme une fonction essentielle du langage, qui doit être mise au service d'une idée de justice ou d'équité.

Conclusion

Pour conclure, nous devons remarquer que la rhétorique a toujours accompagné le jugement, le dialogue et l'argumentation. Elle est en ce sens un *logos* qui a conservé sa vitalité, parce qu'il ne s'est pas détaché de l'homme, de ses passions ou de ses convictions. Par ailleurs, ce *logos* n'a aucune existence en dehors de l'action et de la vie en société.

Au Ve siècle avant J.C., la démocratie grecque a créé la rhétorique comme moyen pour la résolution des conflits, un moyen qui ne fonctionne que dans le dialogue et par l'argumentation. Au Ier siècle avant J.C., la démocratie romaine a raffermi la rhétorique. Au XXe siècle la démocratie européenne l'a réactivée et remise à jour, surtout pour surmonter les problèmes de l'après-guerre. Mais Pascal, qui n'avait pas profité de ce soutien logistique, comment a-t-il fait pour préconiser le règne du dialogue et de l'argumentation dans une époque où les philosophes ont coupé les liens avec l'Antiquité et ses apports? C'est la situation de non droit, d'injustice et de peur qui a été à l'origine de cette relance, qui n'était hélas que momentanée. Ne disposant pas de conditions socio-politiques favorables à son épanouissement et à sa pérennité, la rhétorique (de l'argumentation) a évolué vers la fin du XVIIe et au cours du XVIIIe en une rhétorique de figures d'ornementation, dévitalisée et complètement vidée de son essence, à savoir l'argumentation et la persuasion. De nos jours, après la deuxième guerre mondiale et la généralisation du modèle démocratique, la rhétorique de l'argumentation et de la persuasion renaît de ses cendres et occupe le devant de la scène linguistique dans une discipline nouvelle appelée pragmatique. Le règne de la rhétorique est à ce titre un coup dur porté à l'intégrité de l'immanentisme et à tous ceux qui continuent à voir le langage comme un simple moyen de communication ou de transmission des informations. Le langage, c'est l'ensemble d'actes, ou d'activités, qui déterminent le rôle et la place de l'homme dans la société et dans l'univers. Au XXIe siècle, les techniques informatiques du multimédia, de l'internet et de l'intranet nous montrent combien *l'Homme est langage*, et comment il peut détenir les rênes du monde en détenant les secrets de la libre circulation du langage.

Bibliographie

Aristote, *Rhétorique*, Livre I, II, texte et traduction établis par M. Dufour, 1^{re} édition, 1931, réimprimés en 1960 ; Livre III, par Dufour et A. Wartelle, Paris, Les belles lettres, 1973, réimprimé en 1980.

Auroux, Sylvain, « Argumentation et anti-rhétorique », Paris, Hermès, 15, 1995.

Bochenski, J M., *Entre la logique et la foi*, ed. Noir sur blanc, Paris, 1990.

Bouattour, M. *Les stratégies discursives dans les Provinciales de Blaise Pascal*, thèse de Doctorat d'Etat, inédite, Tunis 1, 2000.

Bourdieu, P., *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980.

Eggs, E., *Grammaire du discours argumentatif*, Paris, Kimé, 1994.

Morel, Mary-Annick « Pour une typologie des figures de rhétorique : points de vue d'hier et d'aujourd'hui », in *Revue de linguistique*, DRLAV.26, 1982, Paris VII.

Pascal, B. *Pensées*, édition de M. Le Guern, Folio, 1977.

Perelman, Ch., *L'Empire rhétorique* ,, *Rhétorique et argumentation* , Paris, Vrin, 1977.